



Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa

APPELER UN CHAT UN CHAT ?

LA QUESTION DU CONFLIT ÉLECTORAL DANS LES RAP-
PORTS D'ÉVALUATION DU MAEP

par **Michelle Small**



La série de documents est éditée par Grant Masterson.

ISBN: 978-1-920446-49-9

©EISA, 2015

Cet article fait partie d'une série commandée par Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA) qui examine le contenu des Rapports d'évaluation des Pays qui présentent des questions liées au genre, à la propriété foncière, à la jeunesse, aux industries extractives, aux élections et à la violence, et aux réponses des gouvernements quant aux REP du MAEP.

APPELER UN CHAT UN CHAT ?

La question du conflit électoral dans les rapports d'évaluation du MAEP

par Michelle Small

L'an 2015 a vu 24 états africains tenir des élections locales, nationales et ou de l'exécutif (EISA 2015).¹ Au Burundi, le parti au pouvoir a poursuivi une 'parodie' d'élections le 29 juin 2015 en dépit du boycott de l'opposition et des violences importantes autour de l'élection, qui, à ce jour, a entraîné la mort de 70 morts, 150 000 personnes déplacées et une tentative manquée de coup d'état (The Guardian 29 June 2015). Au Nigéria, les élections ont été reportées de six semaines (du 14 février au 25 mars 2015) face à l'insurrection de Boko Haram et aux problèmes rencontrés dans le dispositif d'enregistrement biométrique des électeurs. Bien que les élections de 2015 au Nigeria n'aient pas été marquées de violences électorales de la même envergure que celles de 2011 où environ 800 personnes ont perdu leur vie (Bekoe 2011), 58 personnes ont été tuées à la veille des élections de 2015 (NHRC February 2015). Entre-temps, les élections au Soudan du Sud ont été reportées à 2017 en raison de la lutte acharnée pour le pouvoir politique. Cette lutte menée entre le président Salvar Kirr et l'ancien vice-président Riek Machar a entraîné une guerre civile de deux ans et a fait ainsi 50 000 morts (International Crisis Group 2015).

Les élections sur le continent présentent à la fois un défi et une opportunité. D'une part, elles peuvent susciter des conflits violents et une conflagration entre partis politiques, acteurs et élites, comme en témoignent les cas du Soudan du Sud, de la Côte d'Ivoire (2000, 2010), du Mozambique (2004, 2008, 2013), du Kenya (1992, 1997, 2003 et 2007), du Nigéria (2003, 2007, 2011), de Madagascar (2013),

de la République démocratique du Congo (2011) et du Lesotho (1998, 2007, 2015). La violence électorale peut être à sens unique et verticale, dirigée par l'État ou le parti en place pour dissuader la concurrence et prévenir tout changement possible / défi à l'encontre du pouvoir, comme en témoignent le Zimbabwe (2000, 2005 et 2008) et l'Éthiopie (2005). Toutefois, les élections, ont également servi avec succès de mécanisme pour négocier la sortie des partis politiques de conflits et de guerre civile prolongée, comme ce fut le cas en Afrique du Sud (1994), au Mozambique (1994) et en Sierra Leone (2003).

Les élections demeurent un puissant outil pour le processus de paix et, c'est dans cette optique que la communauté internationale et de donateurs prône actuellement des élections en Côte d'Ivoire, en Libye et en République centrafricaine. Il a également été avancé que des élections régulières et ouvertes permettraient d'institutionnaliser les formes démocratiques de gouvernement et de mener à la 'bonne gouvernance'. Cela dit, le spectre de la violence politique pendant les périodes électorales persiste, même dans les pays où les élections ont conduit à la paix (comme par exemple, en Afrique du Sud, au Mozambique et en Sierra Leone).²

Le 'conflit électoral' est apparu comme un type de conflit ascendant en lui-même sur le continent, distinct des autres catégories de guerre comme la guerre civile, l'insurrection ou la rébellion.³ Le concept de violence électorale est mal compris et n'est pas suffisamment proscrit aux niveaux

¹ Les états en question sont le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Tchad, les Comores, l'Égypte, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Lesotho, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Nigéria, São Tomé e Príncipe, Somaliland, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, la Zambie. Neuf de ces pays sont membres du MAEP. Les élections au scrutin indirect ne sont pas comprises.

² Les cas de violence de faible intensité et sporadiques sont reflétés dans les rapports pays de l'Afrique du Sud, du Mozambique, de la Sierra Leone, du Kenya, du Nigéria et du Lesotho

³ L'auteur est conscient du fait que le conflit électoral n'est pas un nouveau phénomène en Afrique, qu'il a été une caractéristique de la politique sur le continent depuis que les pays africains ont obtenu leur indépendance. Cependant, cet article ne se réfère qu'aux formes contemporaines qui ont eu lieu depuis la réintroduction de la démocratie multipartite en Afrique dans les années 1990. Il convient également de noter que le conflit électoral peut conduire (et a conduit) à une guerre civile et des tentatives de coups / changements inconstitutionnels dans le gouvernement.

national, régional, continental et international, en dépit des engagements politiques, des instruments juridiques, de l'observation des élections et de la dénonciation répétée.

Le Document cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) établit la portée, le but et les objectifs du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), qui identifie '... la démocratie et la bonne gouvernance politique comme conditions préalables et fondements du développement durable et de l'éradication de la pauvreté' (NEPAD, March 2003). Des élections régulières, ouvertes, 'libres et équitables' sont des conditions préalables à un gouvernement démocratique et à une bonne gouvernance politique. Le processus de révision du MAEP a pour objet de promouvoir l'établissement de normes et de meilleures pratiques, de cerner les domaines sous-performant, de signaler les risques potentiels et de signaler les sources potentielles de conflit au sein des pays membres, en vue d'établir une meilleure gouvernance.

Sur les 35 pays membres du MAEP, 17 ont été soumis au processus d'évaluation pays basé sur le questionnaire original d'auto-évaluation de 88 pages.⁴ Actuellement, le MAEP ne met pas assez l'accent sur le conflit électoral. Il n'existe pas assez d'indicateurs ou de mesures de violence électorale associés à une évaluation désignant si une élection est 'libre et équitable' et précisant comment cela affecte la gouvernance politique. Ce document, qui est basé sur une analyse des Rapports d'évaluation pays (CRR) du MAEP, explore dans quelle mesure le conflit et les contentieux électoraux ont été décrits et abordés dans les CRR du MAEP. Il établit en outre les moyens par lesquels le MAEP pourrait mieux identifier et rapporter les situations de conflit électoral. La recherche est faite à partir d'une analyse thématique et de fouille de données textuelles en vue de mener une analyse critique des CRR.

MÉTHODOLOGIE

L'approche utilisée est une approche par méthodes mixtes, définie comme 'recherche qui allie méthodes quantitative et qualitative' (Lamont 2015). La combinaison de méthodes quantitative et qualitative permet la complémentarité dans la collecte et l'évaluation des données en démontrant s'il existe une corrélation statistique entre les variables (méthode quantitative) et en permettant une analyse approfondie (méthode qualitative) des chemins causaux sous-jacents de la corrélation et de l'interaction variables (Lamont 2015, p116).

Qualitativement, la recherche emploie l'analyse thématique, qui identifie et catégorise le sens configuré à travers un ensemble de données. Les motifs sont identifiés en fonction de la familiarisation des données, du codage des données et du développement des thèmes dans les rapports du MAEP. Le modèle normalisé du questionnaire d'auto-évaluation du MAEP se prête adapté à ce type de codage et de développement thématique.

Quantitativement, la fouille de données textuelles a été utilisée pour déterminer 'la fréquence des mots', à savoir, le nombre de fois qu'un mot apparaît dans les rapports. Le nombre de mots en texte brut dans les rapports s'élève à 1 440 000. Parmi ces derniers, 6 000 mots racines ou 'numérateurs' sont apparus plus de 850 000 fois. Etant donné que la fréquence est exprimée en nombre de fois qu'un mot donné survient par 10 000 mots, un mot qui apparaît plus de 800 fois dans chaque rapport est considéré comme étant important ou significatif (Boyatzis 1998).⁵ 'Elections' comme mot racine, survient 888 fois et 'conflit' 847 fois. L'occurrence de ces mots racines est essentiellement limitée au chapitre sur 'la Démocratie et le gouvernance politique' dans chaque rapport, ce qui correspond à ce qui serait attendu en termes de champ thématique. En tant que domaine prioritaire, la 'Démocratie

⁴ Le mot original fait référence au questionnaire de 2004 et non pas au questionnaire révisé d'auto-évaluation de 2013, qui n'a pas encore été mis en application.

⁵ Ceci n'inclue pas les 'mots vides' tels que 'le/la/les/l', 'et' ou encore les 'mots représentant des pays' tels que 'Rwanda' ou 'Kigali'.

et gouvernance politique' est le chapitre le plus long de chacun des rapports parce qu'il couvre neuf objectifs.⁶

La longueur d'un chapitre affecte également la concentration de la fréquence des mots. Par exemple, le chapitre 'Questions transversales', qui est le plus court, a une fréquence et une densité de mots racines disproportionnellement élevées, mais son contenu n'ajoute pas à la substance du rapport ni ne présente de nouvelles informations. D'où la valeur de combiner l'analyse thématique qualitative avec l'analyse quantitative de fouilles de données textuelles.

Groupes de mots

Les groupes de mots ont été dérivés à partir de 'mots racines' et synonymes (par exemple, mot racine 'élection' et synonyme 'vote', mot racine 'conflit' et synonyme 'violence'); et / ou les associations mot-sujet (par exemple, le mot 'conflit' et l'association de sujet 'milice', le mot 'conflit' et l'association de sujet 'rebelles'). Les groupes de mots et les fréquences de mots sont représentés dans les Tableaux 1 et 2.

Le groupe de mots 'élections' contient une terminologie analogue comme par exemple 'élire' et 'élu', ou une terminologie qui est subordonnée à une autre terminologie, par exemple 'élection' et 'vote'. Le groupe de mots 'élections' combiné s'élève à 2 887, ce qui démontre l'importance de cette question dans le domaine de gouvernance politique. Fait intéressant, 'voter' et 'votant' ne figurent pas en bonne place dans les rapports du MAEP sur les processus électoraux.

: 'conflit et 'guerre', 'conflit' et 'violence' ; similaires mais pas égaux : 'conflit' et 'rébellion', 'conflit' et 'milice'). D'une part, cela reflète les différentes conséquences des conflits et les différentes histoires et legs des pays et, d'autre

Tableau 1

Groupes de mots 'Élections'

'Mot'	Fréquence
Élire	22
Élu	368
Élection	325
Élections	888
Électif	36
Électoral	720
Électorat	52
Vote	151
Voté	22
Votant	53
Votants	81
Votes	86
Vote	83
Total	2887

part, les différences en association entre les conflits et les élections dans les différents pays. Il est intéressant de noter que deux tendances ont été identifiées : soit le conflit a cessé avec la tenue d'élections (c'est-à-dire que les élections ont une fonction de résolution des conflits), soit les conflits résultent de la tenue d'élections (c'est à dire que les élections ont servi de terrain de concurrence, de contestation, de conflit et de litige).

Paradoxalement, lorsque les élections ont rempli une fonction de résolution des conflits, les élections subséquentes comportent toujours des degrés divers de violence. Dans le cas de la Sierra Leone, la violence électorale s'est produite dans le contexte d'une guerre civile (1996) dans laquelle des 'soldats', des 'rebelles' et des 'milices' étaient impliqués (Sierra Leone CRR 2012, p7). Les élections et la démocratie ont également été utilisées comme

⁶ Les neuf objectifs sont les suivants: la prévention et la réduction des conflits intra et interétatiques; la démocratie constitutionnelle, y compris la concurrence politique périodique et la possibilité de choisir, l'État de droit, les droits des citoyens et la suprématie de la Constitution; la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels, des droits civils et politiques tels qu'énoncés dans les instruments africains et internationaux relatifs aux droits de l'homme; le respect de la séparation du pouvoir, y compris la protection de l'indépendance du pouvoir judiciaire et d'une législature efficace; le maintien d'officiers publics et de fonctionnaires redevables, efficaces et efficients ; la lutte contre la corruption dans la sphère politique; la promotion et la protection des droits des femmes; la promotion et la protection des droits des enfants et des adolescents; la promotion et la protection des droits des groupes vulnérables, y compris des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays et des réfugiés.

outil de résolution des conflits lors de l'élection de 2003 en Sierra Leone après la fin de 11 ans de guerre civile. La violence continue de se produire pendant les élections en Sierra Leone, malgré la fin de la guerre civile et la transition du pays vers la démocratie.

En revanche, la violence exercée par l'État contre l'opposition impliquait l'utilisation de 'forces de sécurité' lors des élections de 2005 en Éthiopie. C'est pourquoi le groupe de mot 'conflit' est le groupe de mots le plus extensif et le plus varié avec une fréquence nettement plus élevée de 4 145 par 10 000 mots.

Tableau 2
Groupe de mots 'Conflits'

'Mot'	Fréquence
Armé	140
Armée	89
Combattant	35
Conflit	847
Conflictuel	28
Conflits	580
Non sécurisé	15
Insécurité	124
Milice	11
Rébellion	13
Rebelles	20
Sécurité	872
Soldats	50
Violence	674
Violent	141
Guerre	482
Guerres	24
Total	2887

Deux cartes thermique (Figure 1 : Élections et Figure 2: Conflits) fournissent une représentation graphique de la fréquence des mots, de leur concentration et de leur répartition dans les chapitres, zones de focalisation et pays. Plus l'ombre est sombre, plus la fréquence est élevée.

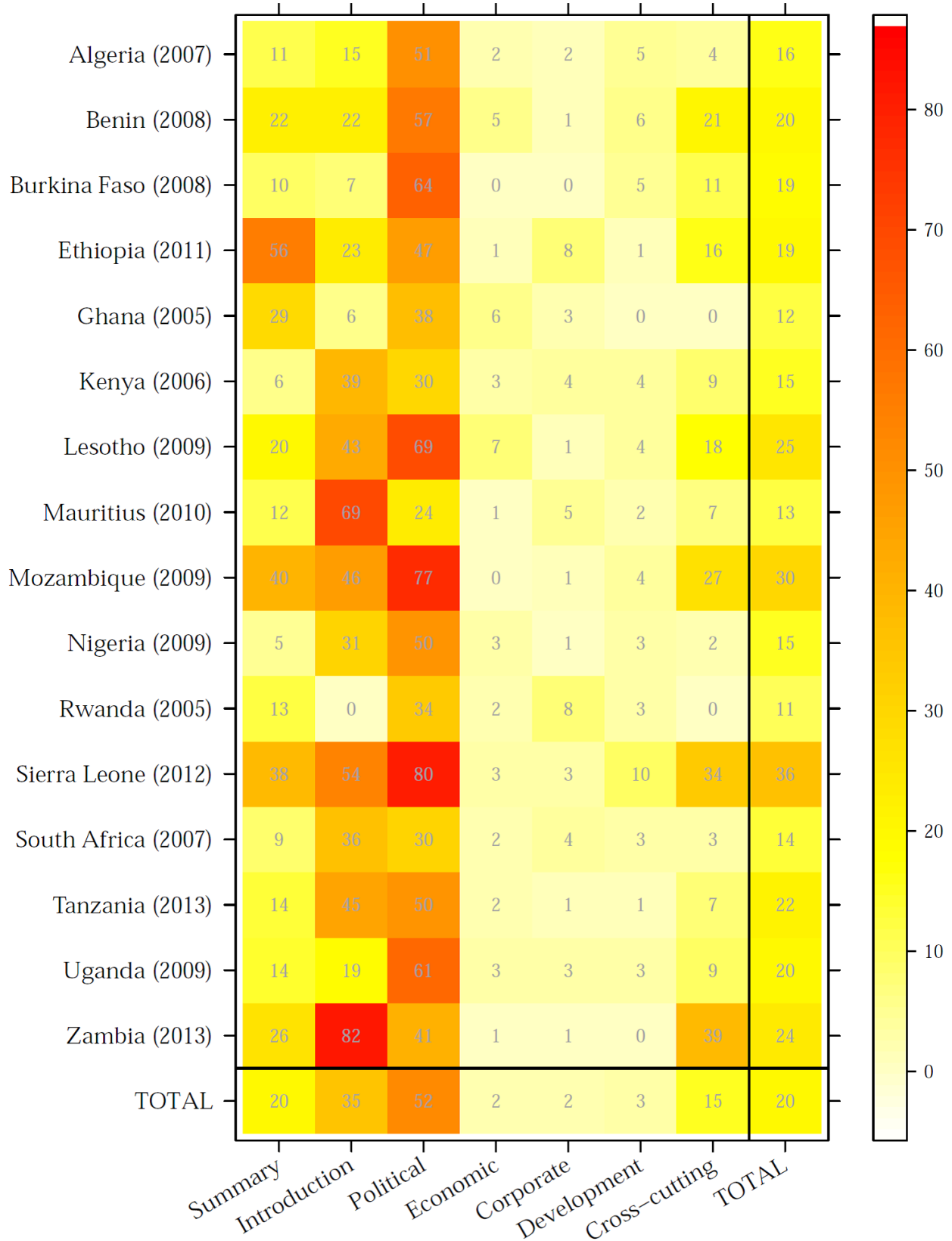
La fréquence de mots, la concentration et la répartition du mot 'élections', comme l'indique la Figure 1, varient entre les pays, avec quelques clusters :

- fréquence la plus basse : Rwanda, Ghana, Ile Maurice, Afrique du Sud ;
 - fréquence la moins basse (11-16 mots) : Kenya, Nigéria, Algérie ;
 - fréquence moyenne (19-22 mots) : Burkina Faso, Éthiopie, Bénin, Ouganda, Tanzanie ; et
 - fréquence la plus haute (25-36 mots) : Lesotho, Mozambique et Sierra Leone.
- Le groupement par pays est intéressant en raison des processus électoraux, des attributs et des résultats électoraux nettement contrastés entre pays appartenant au même groupe de fréquences.

L'île Maurice, par exemple, a une histoire de près de 40 ans d'élections pacifiques, mais se tient aux côtés du Rwanda dans le groupe de mot 'élections' avec la fréquence la plus basse. La notation de fréquence électorale artificiellement basse du Rwanda est due aux problèmes de rapports et d'évaluation rencontrés par la Mission d'évaluation par pays (CRM), ce qui a empêché le CRM de fournir une évaluation des normes et codes internationaux relatifs à la démocratie et à la bonne gouvernance politique [en raison de] : (a) la lenteur à y adhérer ; (b) le rapport en temps opportun de mise en œuvre ; et (c) une adaptation au contexte national inadéquate (Rwanda CRR, p31). 'En outre, l'opérationnalisation de la Constitution est lourde de problèmes majeurs qui ne sont pas élucidés dans le CSAR [Rapport d'auto-évaluation du pays, de sorte que] l'existence des aspects fondamentaux de la démocratie et des libertés politiques n'était pas clairement visible' (Rwanda CRR, p37). Par ailleurs, le CRR rwandais indique que 'les partis politiques ne peuvent pas opérer librement' (Rwanda CRR, p37) et se déclarent alarmés par la pratique antidémocratique "qui veut que les électeurs se rangent derrière les candidats" (Rwanda CRR, p38).

Figure 1
Carte thermique - Élections

"ELECTION"
(occurrences per ten thousand words)



Le Kenya et le Nigéria, qui appartiennent au groupe de mot 'élections' à fréquence basse, ont tous deux eu des antécédents de fraude électorale répétée, de résultats électoraux contestés et de violences électorales. De même, la Sierra Leone, le Lesotho et le Mozambique, qui ont tous connu des élections contestées avec violence, relèvent du groupe à fréquence haute. La façon dont les 'élections' sont discutées et disséquées dans les rapports influe donc sensiblement sur la fréquence et la répartition des mots. Cette situation est mise en évidence dans le groupe moyen dans lequel l'Ouganda, le Burkina Faso, la Tanzanie et l'Éthiopie présentent des cas de conflit et de violence électorale et le Bénin n'en présente pas. Le Bénin est souvent cité comme modèle de démocratie en Afrique' (Bénin CRR, p54). Tout au long des CRR, la conversation générale, qu'elle soit liée à des démocraties de transition ou plus établies, porte sur l'amélioration du processus électoral. Des aspects tels que l'inscription des électeurs, la répartition géographique et la proximité des bureaux de vote, l'achat de voix, les coalitions de partis et le passage à niveau sont mis en évidence. Dans la plupart des rapports, des préoccupations sont soulevées au sujet des garanties électorales telles que la nomination politique / exécutive des titulaires de charge / fonctionnaires au sein des organes / conseils d'élection nationaux et la capacité des partis politiques de l'opposition de concourir également (notamment en termes de financement des partis et d'accès aux médias nationaux) (Voir CRR du Mozambique, Rwanda, Kenya, Lesotho, Ouganda, Nigéria, Kenya)

Malgré les variations de fréquence et de répartition entre pays, il est clair que le MAEP considère la conduite des élections comme une norme centrale dans le domaine de la gouvernance politique.

La fréquence de mot, la concentration et la répartition du mot 'conflit' selon la figure 2 se répartit en trois catégories :

- fréquence basse : Maurice, Ghana, Bénin, Burkina Faso, Zambie, Algérie, Tanzanie;

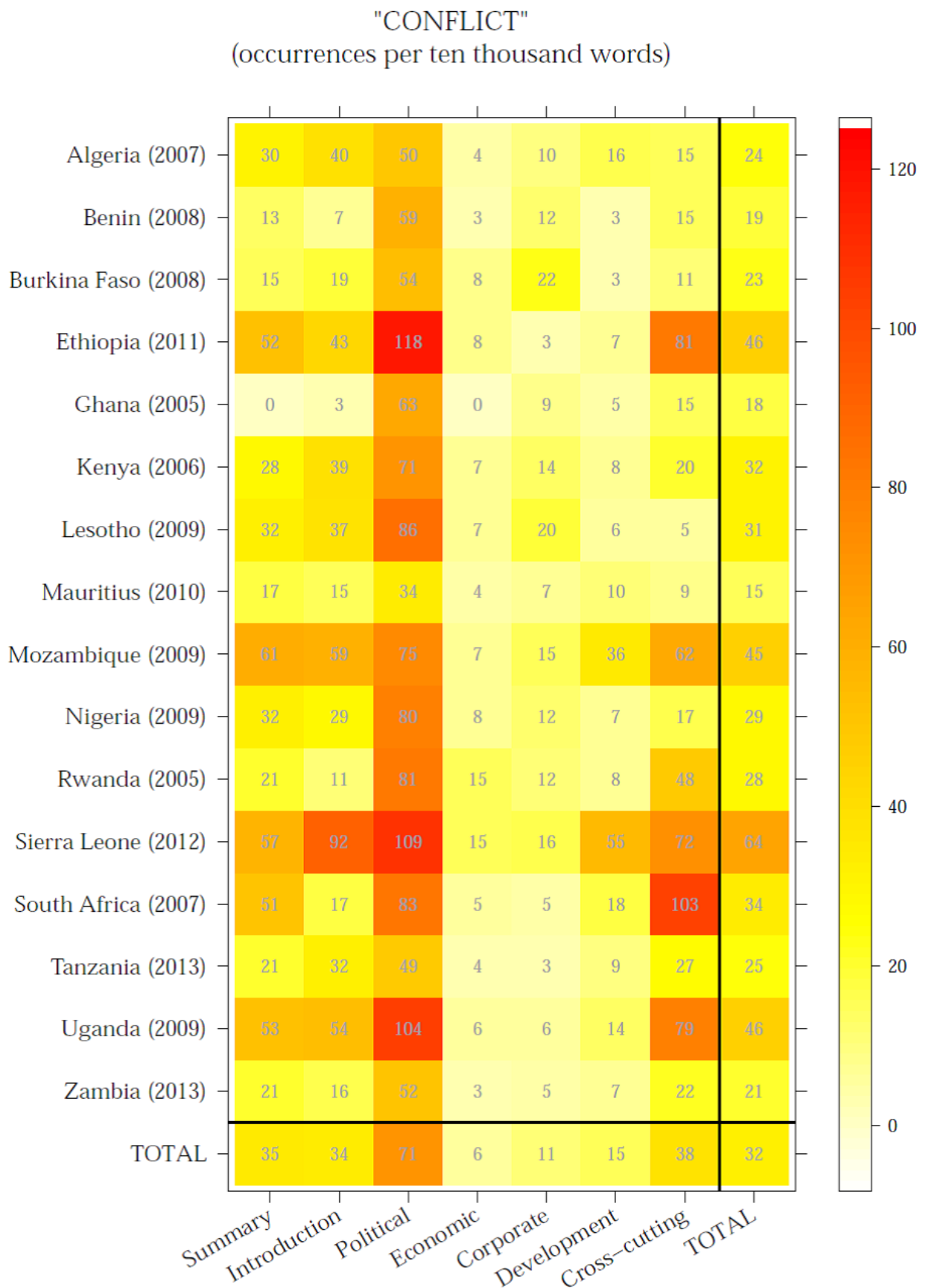
- fréquence moyenne : Rwanda, Nigéria, Kenya, Lesotho, Afrique du Sud, Mozambique; et
- fréquence haute : Éthiopie, Mozambique, Sierra Leone, Ouganda.

Le mot 'conflit' est dominant dans tous les CRR et plus spécifiquement au chapitre 'Démocratie et de la bonne gouvernance politique', avec quelques occurrences répétées au chapitre 'Questions transversales'. Cela s'explique en partie par le fait que l'objectif 'Prévention et réduction des conflits intra et interétatiques' ainsi que la question 'Quels sont les conflits récents ou en cours dans votre pays et les sources de ces conflits ?' sont listés dans le chapitre 'Démocratie et bonne gouvernance politique' du questionnaire d'auto-évaluation (APR Secretariat, p27). Ce chapitre analyse également les antécédents historiques, parmi lesquels l'histoire politique qui fait référence aux guerres de libération, aux guerres civiles, aux guerres sécessionnistes et aux conflits frontaliers et qui identifie des sources de tension permanentes ou potentielles comme la terre, les ressources, l'ethnicité, l'inégalité, la politisation des institutions étatiques et les élections.

Dans dix des 17 pays, à savoir l'Ouganda, l'Afrique du Sud, la Sierra Leone, le Rwanda, le Nigéria, le Mozambique, le Lesotho, le Kenya, le Ghana et l'Éthiopie, le débat sur le conflit est très complet et repose sur l'histoire politique, la libération et l'indépendance de chaque pays. Dans tous les CRR, à l'exception de celui de l'île Maurice, du Rwanda et du Bénin, la violence électorale et / ou le conflit électoral sont mis en évidence de façon significative, à des degrés et à des niveaux différents (bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions sur l'absence de ou le risque de conflit électoral au Rwanda et en Algérie en raison du contrôle de l'espace politique par le parti en place).

Au Kenya et au Nigéria, les conflits ethniques sporadiques centrés sur l'accès aux terres communales et aux ressources ainsi que la politisation des milices et des jeunes chômeurs

Figure 2
Carte thermique – Conflit



pendant les périodes électorales sont signalés comme des sources de conflit (Nigeria CRR, p83; Kenya CRR, p62). Les formes démocratiques de gouvernance et de participation n'ont pas transformé ces conflits latents; l'ouverture de l'espace politique et la concurrence semblent plutôt les avoir escaladés. En Tanzanie, au Kenya, au Nigéria et au Lesotho, des niveaux variables de violence électorale sont signalés comme des sources de conflit. Au Lesotho, la principale source / le cœur du conflit a été l'adoption d'une démocratie multipartite et d'une consolidation démocratique. Il est intéressant de constater que l'île Maurice, comme cas particulier, n'a pas connu de conflit de masse ou à l'échelle nationale. La fréquence du mot 'conflit' est liée aux 'émeutes ethniques' de 1964, 1968 et 1999 (Mauritius CRR, p70).

La Sierra Leone a obtenu des notes plus élevées pour les mots 'élections' et 'conflit', car il y a eu une guerre civile entre 1991 et 2002, et des élections ont eu lieu en 1996, alors que le conflit faisait rage. Il y a aussi eu des violences électorales récurrentes (2003, 2007) depuis la fin de la guerre, avec 'des affrontements violents entre le SLPP [Parti populaire de Sierra Leone] et les partisans de l'APC [All People's Congress] à Bo, Kono, Kailahun, Kambia, Port Loko et Freetown' (CRR Sierra Leone, p82).

Le 14 janvier 2015, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) a convoqué une session sur 'La prévention des conflits électorales en Afrique', qui a mis en évidence le risque continu de violence politique centrée sur les élections en Afrique,

face à la faiblesse institutionnelle; aux questions de citoyenneté et des droits de vote; à l'éligibilité des candidats; aux tentatives visant à étendre les limites du mandat constitutionnel; à la politisation des institutions étatiques, y compris les institutions de sécurité; au manque d'autonomie des organes de gestion électorale; au terrain de jeu inégal et aux espaces politiques très restreints; aux questions d'inégalité; à la marginalisation et au chômage des jeunes.

La reconnaissance des conflits électoraux et des risques associés au processus démocratique a abouti à la création de deux instruments politiques continentaux, à savoir la Déclaration de l'Union africaine (UA) de 2002 sur les principes régissant les élections démocratiques et la Charte africaine de 2007 sur la démocratie, les élections et la gouvernance. À ce jour, la charte de 2007 n'a été ratifiée que par 23 pays. Aucun des deux documents n'indique spécifiquement le conflit électoral comme une typologie ou une pratique politique.

La montée en puissance des conflits liés à la démocratisation et aux élections en Afrique après la fin de la guerre froide est bien documentée dans la littérature académique (voir Bekoe 2012; Høglund 2009; Mansfield & Snyder 2007; Sisk & Reynolds 1998; Nohlen, Krennerich & Thibaut 1998).⁷ En 2011 seulement, Bekoe (2012, p252) note que 60% des élections en Afrique ont dans une certaine mesure été violentes. Les conclusions, statistiques, voies de causalité, résultats et explications avancés par les spécialistes en ce qui concerne l'incidence des conflits électoraux et les raisons de la violence électorale varient considérablement. La Social Conflict in Africa Database [Base de données sur les conflits sociaux en Afrique] (SCAD) identifie 685 occasions en Afrique entre 1990 et 2011 au cours desquelles les élections ont été une source majeure de conflit (SCAD 2013).

L'ensemble de données du SCAD suit un cycle pré-électoral, électoral et post-électoral de 36 mois qui permet d'examiner les événements violents. Lindberg (2006, p. 61) par contre, limite les rapports à un cycle électoral de 120 jours, estimant qu'environ 80% des élections multipartites de la 'troisième vague' organisées entre 1990 et 2003 impliquaient un certain niveau de violence. Strauss & Taylor (2012, p. 23) ont révélé plus loin dans leur étude que les 'incidents graves' de violence électorale sont rares et ne représentent que 10% de l'ensemble des élections organisées en Afrique subsaharienne entre 1990 et 2008. 'La violence répressive' est visible dans 10% des élections sur

⁷ Afin de porter un regard analytique et pour des raisons d'application, ce document ne tient compte que des pays couverts par le MAEP.

la même période, tandis que 20% présentent une 'violence limitée', 38% un 'harcèlement violent' et 42% 'pas de violence' du tout.⁸ Statistiquement, 1992 et 1993 sont classées comme des années électorales très violentes, avec une reprise en 2000 et 2005. Globalement,

... .. le résultat est contre-intuitif: même si, en moyenne, les États d'Afrique subsaharienne deviennent plus démocratiques - du moins selon les notes de Freedom House en termes de liberté politique et civile - les élections, en moyenne, ne sont pas moins violentes.

Strauss & Taylor 2012, p28

Selon le CRR de l'Ouganda (2009, p54), le défi posé par la propagation et l'adoption de la 'démocratie donatrice multipartite'⁹ (à savoir la réunion de critères et de normes technocratiques, comme par exemple la tenue d'élections, l'existence de la durée limitée des mandats, la séparation des pouvoirs, l'accès à l'information), sans véritable émancipation démocratique des citoyens ou de l'opposition politique, a permis d'avoir des élections et des normes démocratiques, mais pas de démocratie substantielle. Cela est également mis en évidence dans les rapports pays de l'Éthiopie, du Rwanda, de l'Ouganda, du Mozambique et du Lesotho, qui indiquent que bien que les élections soient une composante statutaire du système gouvernemental, une culture politique restrictive dominée par le parti politique en place s'est développée, affaiblissant la véritable pluralité, liberté et pratique démocratique. Une participation politique notablement limitée est une source notable de griefs et de contestations pendant les périodes électorales.

Selon l'ensemble de données du SCAD (2013, p4), au cours des années 1990, le conflit électoral représentait 7,6% de l'ensemble des conflits en Afrique et il est passé à 10,1% en

2000. Statistiquement, cette reprise hausse est vraisemblablement mieux attribuée à l'augmentation générale de la fréquence des conflits. Les élections, cependant, ne sont pas censées conduire à la violence et aux conflits, elles sont censées mener à la consolidation démocratique et à la stabilité politique. C'est la persistance de la violence et des conflits en présence d'élections et de démocratie qui trouble la gouvernance en Afrique. En effet, dans le CRR de la Tanzanie (2012, pp 77 and 82), on fait valoir que la politique de concurrence démocratique 'a engendré un autre type de différend sous forme de violence électorale sporadique'. Il y a eu des violences lors des élections tanzaniennes continentales de 1995, 2000 et 2010 et lors de chaque élection à Zanzibar depuis 1995.

La persistance du conflit électoral dans un certain nombre de pays est indiquée au Tableau 4.

Tableau 4

Les 10 élections les plus violentes, SCAD 2013, p4

COUNTRY	ELECTION DATE	DEATHS
Kenya	December, 2007	22
South Africa	April, 1994	239
Nigeria	April, 2007	226
Coted d'Ivoire	October, 2000	178
Kenya	December, 1992	156
Zimbabwe	March, 2008	114
Togo	April, 2005	110
Nigeria	April, 2003	57
DRC	October, 2006	42
Sierra Leone	February, 1996	28

Source: SCAD 2013, p4

⁸ L'ensemble des données indiquent que parmi les incidents de violence graves, on compte l'homicide généralisé directement lié à la concurrence électorale ; parmi les incidents de violence répressive, on compte les assassinats ciblés, les détentions, la torture, les disparitions ; la violence limitée est considérée comme un harcèlement et une intimidation violents ; tandis que l'absence de violence reflète qu'aucun incident violent ne pouvait être directement lié à la concurrence électorale. Une partie du problème ici est que l'accent est mis sur la violence liée directement à la concurrence électorale, de sorte que la violence pré-électorale est exclue. Ceci est important dans un pays comme l'Afrique du Sud, où la violence électorale était évidente dès le début de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) en 1993, à la première élection démocratique en 1994.

⁹ L'évaluation fait allusion aux questions touchant à la démocratie en Afrique dans les années 1990, essentiellement alimentée par la communauté internationale et les donateurs rassemblant conditionnalité politique et économique ainsi que l'affaiblissement qui en dérive.

Les conflits électoraux se produisent principalement dans les pays qui connaissent des conflits et des guerres civiles (Ex., Sierra Leone, 1996, Afrique du Sud 1993), et en période post-électorale sur la base d'un résultat électoral controversé (Lesotho 1998, Ethiopie 2005, Kenya 2007) et/ou dans les pays marqués par une histoire de violence récurrente (Ex., Nigéria, 1993, 2003, 2007 ; Kenya, 1992, 1997, 2002, 2007 ; Lesotho, 1998, 2007, 2015 ; Ouganda, 1996, 2001, 2006, 2011 et Tanzanie, 1995, 2000 et 2005). Une analyse thématique des CRR révèle un certain nombre de facteurs communs aux pays qui connaissent la violence et les conflits pendant les périodes électorales. Parmi ceux-ci figurent l'inimitié ethnique, le chômage élevé chez les jeunes, le népotisme / le copinage / le favoritisme, la politique partisane, les conflits fonciers, la concurrence pour l'accès aux ressources étatiques et / ou minérales et l'inégalité horizontale au sein de la société. Ces conditions sont constamment identifiées comme étant des sources de conflits passés, de conflits actuels ou de conflits potentiels. Dans certains pays, les chefs et les dirigeants traditionnels sont considérés comme des sources latentes de conflit (par exemple, au Lesotho et au Ghana) ou comme des instruments pour déclencher la violence (par exemple en Sierra Leone), alors que dans d'autres, la politisation de la religion a servi de point faible important pour les différends (Ex., Nigéria, Mali, par exemple).

Toutefois, l'interaction exacte de ces facteurs de grande envergure dans la génération de conflits dans le contexte d'élections concurrentielles n'est pas claire. Pourquoi, par exemple, les conflits électoraux se produisent-ils dans certains États où ces conditions sont présentes, mais pas dans d'autres, et pourquoi le conflit prévaut-il à certaines périodes électorales dans un pays donné, mais pas dans d'autres ? L'évaluation et le rapport du MAEP devraient attirer l'attention sur ces questions.

Certains CRR (Ouganda, Kenya, Ethiopie) identifient spécifiquement les facteurs qui ont joué un rôle dans l'issue violente du scrutin. D'autres pays, cependant, (Nigéria, Ghana,

Afrique du Sud) minimisent ou ignorent l'ampleur ou la gravité des conflits centrés sur le processus politique et électoral (selon que l'événement est considéré comme 'majeur' ou 'mineur' par des organismes nationaux, régionaux ou continentaux et / ou la communauté internationale). En outre, compte tenu de la variance des niveaux de violence électorale et des conflits entre pays et même au sein des pays (dans le CRR du Burkina Faso - 2008, p. 86-87 - le 'conflit politique' est inscrit comme latent et ouvert à des degrés divers et dans le CRR de Tanzanie, il est noté que la violence électorale varie entre le territoire continental et la région semi-autonome de Zanzibar), une compréhension des élections et du conflit est subordonnée à une lecture allant au-delà des rapports du MAEP.

RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DU MAEP

Le questionnaire révisé contribue largement à reconnaître les lacunes antérieures et à élargir les descripteurs de démocratie et de bonne gouvernance politique liés aux tendances et aux expériences observées depuis le questionnaire d'auto-évaluation initial de 2004. Cela est relié en grande partie aux élections et à l'environnement politique. Le questionnaire révisé se concentre sur les mauvaises pratiques politiques spécifiques telles que la durée limitée des mandats, la participation inclusive et légitime, l'indépendance des institutions de gestion des élections, la corruption politique, la surveillance civile des agences de sécurité, l'indépendance des procureurs, l'obstruction de la société civile, la prestation de services publics, l'abus des cadres, l'abus de position de pouvoir, la manipulation du pouvoir judiciaire, la redevabilité des agences exécutives entre les élections, l'impartialité, les sanctions pour les officiers publics et les abus de fonction (APR Secretariat 2013, pp15-23).

Ces changements reflètent également les principes énoncés dans la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance

adoptée en 2007. Concrètement, dans le questionnaire révisé, à l'Objectif 3, Question 1: 'Quelles conditions génèrent des conflits dans votre pays?', 'les violences pré-électorales, électorales et post-électorales' sont reconnues, ainsi qu'une liste élargie d'autres questions transversales telles que 'l'inégalité parmi les groupes et / ou les régions; la concurrence pour l'appropriation des ressources naturelles, comme par exemple la terre; l'exploitation injuste des ressources naturelles telles que le pétrole et les minéraux; et l'instabilité politique', comme donnant lieu à des conflits (APR Secretariat 2013, pp17-18).

Le questionnaire affirme également que 'le principe fondamental de tout exercice d'évaluation réalisé dans le cadre du mécanisme doit être techniquement compétent, crédible et exempt de manipulations politiques' et recommande vivement que le questionnaire soit 'adapté au contexte national' en ce qui concerne les questions transversales sélectionnées [...] (APR Secretariat 2013, pp1 and 5). Cette constatation repose également sur les tendances observées et sur l'expérience acquise depuis le questionnaire initial de 2004, à la suite de quoi certains pays membres ont tenté d'exercer leur influence en manipulant le contenu des rapports. Cela est souligné dans le CRR du Rwanda (2005, p31), qui stipule que 'la ratification n'a pas été accompagnée d'un respect résolu des exigences de déclaration et de contexte national, de sorte qu'il n'est pas possible de vérifier que le pays applique effectivement toutes les normes et codes'.

Un certain nombre de domaines clés qui pouvant être améliorés sont détaillés ci-dessous :

Amélioration de la qualité de l'auto-déclaration

L'étalonnage et la conception standardisée du questionnaire permettent des comparaisons cohérentes et équivalentes entre les pays. Cependant, la contribution / l'élaboration volontaire permet une grande variance en termes de détail, profondeur et longueur des rapports. Cela est manifeste dans les rapports sur les incidences et l'intensité des

conflits / de la violence / des affrontements armés / des manifestations liées au processus démocratique et aux élections. Par exemple, la violence électorale depuis les élections de 1994 en Afrique du Sud est sous-déclarée dans le CRR du pays.

Bien que le rapport reconnaisse qu'il y ait eu des manifestations sporadiques de mécontentement, ainsi qu'une violence électorale isolée (South Africa CRR 2007, p75), une telle déclaration ne fournit aucune clarté quant à l'ampleur, l'emplacement ou la nature de la violence électorale et du conflit depuis les premières élections démocratiques du pays, en 1994. Par exemple, il y a une contestation croissante au niveau politique interpartiste local, avec un certain nombre d'homicides politiques dans les quartiers et les districts (Bruce 2009). De même, la fraude, la manipulation et la violence électorale de grande envergure aux élections de 2007 au Nigeria sont sous-estimées dans le rapport du pays, en dépit de rapports largement diffusés sur ces questions. Dans son rapport final, par exemple, la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (2007) a observé que les élections

avaient été marqués par une organisation très médiocre, un manque de transparence essentielle, des irrégularités de procédure généralisées, des preuves substantielles de fraude, un large éloignement des électeurs à différents stades du processus, l'absence de conditions égales pour les partis politiques et les candidats et de nombreux incidents de violence.

Formulation des questions et structure du questionnaire

Une des principales limites du questionnaire original d'auto-évaluation est qu'aucune question ne traite spécifiquement du conflit électorale. Ceci malgré un conflit empirique observable sur le continent au moment de la formation du MAEP (2003) et de la formulation du questionnaire (2004). Les rapports du MAEP ne prévoient pas d'évaluation spécifique,

cohérente, méthodique ou analytique du conflit électoral ou de la violence électorale, bien qu'il soit mentionné dans la plupart des CRR. Une définition de ce que constitue la violence électorale et les conflits électoraux est nécessaire dans le questionnaire d'auto-évaluation du MAEP, dans le cadre de la question 1 de l'Objectif 2.

Une définition de travail devrait inclure la reconnaissance d'actes organisés ou aléatoires ou de menaces de violence, de préjudice, d'intimidation ou de coercition à l'encontre de personnes et / ou de biens qui font partie du processus électoral, du processus électoral lui-même et d'autres participants aux élections. Cela peut inclure l'un des actes suivants : attaque physique entraînant des blessures ou la mort, incendie criminel, pillage, assassinat, rassemblements forcés, confinement, émeutes, destruction de biens, viol, bourrage des urnes, visibilité des candidats, présence de milices / gangs de jeunes et incitation à la participation électorale, pour n'en nommer que quelques-uns¹⁰. En fournissant une définition élargie de ce que constitue la violence électorale ou les conflits électoraux, le CSAR et la Mission d'évaluation par pays (CRM) seront mieux équipés pour rapporter les actes identifiés. Le sujet devant être traité et ciblé est celui des élections comme terrain de contestation et cela n'est pas traité de manière efficace dans les rapports du MAEP.

Notation des indicateurs

Le questionnaire d'auto-évaluation du MAEP (APR Secretariat 2004, p22) affirme que 'les indicateurs de démocratie et de gouvernance politique ne sont pas de nature à être mesurés quantitativement' et que 'l'accent est mis sur la mesure qualitative'. Cette approche comporte à la fois des vérités et des idées fausses. Certes, les descriptions des pratiques politiques et de la

culture reposent sur une approche discursive, mais une évaluation plus solide, dans laquelle un pays décrit la pratique, la politique ou la mise en œuvre liée à une évaluation marquée, renforcerait la présentation de rapports en fournissant un agrégat objectif.

La démocratie et les indicateurs électoraux se prêtent à l'évaluation et peuvent être placés sur une échelle de 1 à 10, avec 1 signifiant la faiblesse / la mauvaise performance et 10 signifiant la force / l'accomplissement.¹¹ Une mesure spécifique liée à une définition et à des questions sur la violence électorale et les conflits électoraux est nécessaire ici. Cela garantirait de meilleures données comparatives entre les pays et au sein des pays au fil du temps, d'autant plus qu'il existe de telles variations dans la violence électorale. Cela permettrait également de comprendre de manière plus ciblée lorsqu'un pays est sous-performant en termes de 'Démocratie et gouvernance politique', de savoir où une intervention est la plus nécessaire, quel type d'intervention est nécessaire et si les interventions ont été couronnées de succès.

Autre avantage de la notation quantitative de la performance : les revendications (qui, dans certains cas, sont discutables) au sujet de la 'démocratie donatrice' technocratique par rapport à l'absence de 'démocratie substantielle' peuvent être mieux extrapolées, comprises et analysées. En outre, les rapports qualitatifs sur la mesure selon laquelle un pays respecte la conceptualisation et la mesure de la démocratie et des élections 'libres et équitables' telles que définies par le MAEP ne sont pas toujours clairs ni exacts. La signature et la ratification de traités n'équivalent pas à la mise en œuvre et, lorsqu'il y a mise en œuvre, il n'y a aucun moyen d'évaluer précisément son impact.

¹⁰ La conceptualisation par méthode mixte, tirée de l'ACE Electoral Knowledge Network, de l'Institut national démocratique, de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux, de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).

¹¹ Par exemple, l'Indice électoral Mo Ibrahim en Afrique mesure, entre autres, les procédures électorales, la liberté d'association et de réunion, les restrictions sur les partis politiques, l'égalité des chances pour les partis politiques, l'allocation impartiale des fonds publics, l'achat de vote, l'intimidation des électeurs, le secret du scrutin, le recours au patronage politique, la liberté de la presse, la fréquence de violence électorale et l'Indice Mo Ibrahim de gouvernance en Afrique mesure et note l'état de droit, la redevabilité, la sécurité personnelle, la participation, l'indépendance judiciaire entre autres. Parmi les autres organismes qui font des recherches similaires figurent Freedom House, l'Institut national démocratique et International IDEA

Censure de l'autosurveillance des pays

Chaque pays devrait être tenu de répondre à chaque question et à chaque objectif dans les quatre domaines ciblés, même si la réponse n'est pas applicable en raison des spécificités du pays et de l'adaptation du questionnaire au contexte national. Il y a actuellement trop de marges de manœuvre et d'omissions ou de sous-déclarations causées par les pays qui choisissent les objectifs à déclarer, ce qui a amené certains à ne pas rendre compte ou à ne fournir que des détails rudimentaires sur les déficits démocratiques et/ou les mauvaises pratiques et conflits électoraux. Cela est manifeste dans les rapports sur les élections de 2007 au Nigéria, de 2006 en Ouganda, de 1992, 1997 et 2002 au Kenya et dans l'absence d'élaboration sur les 'incidents isolés de violence électorale' en Afrique du Sud (South Africa CRR, p75).¹²

Le questionnaire du MAEP de 2004 (p. 29-30) appelle actuellement les pays à :

- (iv) Décrire leur système électoral, en fournissant les dispositions légales et institutionnelles appropriées, le cas échéant;
- (v) Évaluer l'efficacité du système électoral en termes de capacité à produire des résultats jugés largement libres et équitables;
- (vi) Fournir des rapports produits par des sources gouvernementales et d'autres sources sur les récentes élections tenues dans leur pays;
- (vii) Fournir la preuve de contentieux électoraux récents et préciser comment ces derniers ont été résolus par les tribunaux.

La plupart des pays rapportent avec succès les aspects technocratiques du processus électoral (points iv et v) mais ignorent le point (vii). Par exemple, le CRR de Tanzanie traite de manière exhaustive de tous les objectifs, mais celui du Ghana ne le fait pas. Ceci pourrait tenir en partie au fait que le CRR du Ghana a été réalisé

en 2005, tandis que celui de la Tanzanie a été réalisé en 2012, et, entre-temps, les critères d'évaluation ont évolué.

CONCLUSIONS

La stabilité politique enracinée dans les formes démocratiques de gouvernance a été reconnue comme la base institutionnelle permettant de garantir les droits socio-économiques ainsi que la sécurité de l'État et de la personne et de renforcer la capacité organisationnelle dans tous les secteurs de la société. Démocratie et élection continuent d'être considérées comme prérequis préalables l'une pour l'autre et d'être utilisées comme baromètre de bonne gouvernance politique sur le continent. Et pourtant, associées, elles n'assurent pas toujours les droits, libertés et protection, surtout là où la violence et les conflits persistent (Mozambique CRR, p58).

Les élections ont été marquées par de graves violences, des conflits, des intimidations, des manipulations et des fraudes qui ont donné lieu à des 'renversements démocratiques' rapportés dans de nombreux états africains. Elles n'ont pas éradiqué le spectre du conflit et ont plutôt servi de terrain de contestation nouvelle ou renouvelée. Ce point nécessite une attention urgente dans les rapports du MAEP.

Les CRR du MAEP demeurent un outil de diagnostic utile pour identifier les lacunes, les manquements, les failles, les faiblesses et les conditions qui créent les conflits au sein des pays. L'évaluation du MAEP doit être considérée comme un processus d'apprentissage. Il s'agit d'un nouvel engagement sur le continent et les rapports offrent des informations clés sur chaque pays membre. Le questionnaire révisé d'auto-évaluation de 2013 (qui n'est pas encore mis en application) est certainement préférable pour exhorter les pays à élaborer des rapports sur des aspects plus détaillés et plus précis, telle que la 'violence pré-électorale,

¹² En Afrique du Sud, les assassinats politiques continuent de faire partie de la vie politique, avec 120 homicides politiques lors de trois élections successives depuis 2003. Au total 76 incidents de violence électorale ont été reportés pendant la période pré-électorale de 2014.

électorale et post-électorale' qui fait partie des aspects à traiter. Le questionnaire révisé contribuera considérablement à l'amélioration du processus d'évaluation et des rapports pays, à l'établissement de la pratique d'évaluation par les pairs et, ultimement, à la promotion de la bonne gouvernance sur le continent.

BIBLIOGRAPHIE

African Peer Review Mechanism. 2007. Country Review Report of The People's Democratic Republic of Algeria: APRM Country Review Report no. 5. Midrand: APR Secretariat

African Peer Review Mechanism. 2008. Country Review Report of the Republic of Benin: APRM Country Review Report no. 6. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2008. Country Review Report of Burkina Faso: APRM Country Review Report no. 9. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2011. Country Review Report of the Federal Republic of Ethiopia: APRM Country Review Report no. 14. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2005. Country Review Report of the Republic of Ghana: APRM Country Review Report no. 1. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2006. Country Review Report of the Republic of Kenya: APRM Country Review Report no. 3. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Kingdom of Lesotho: APRM Country Review Report no. 12. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2010. Country Review Report of the Republic of Mauritius: APRM Country Review Report no. 13. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Republic of Mozambique: APRM Country Review Report no. 11. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Federal Republic on Nigeria: APRM Country Review Report no. 8. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2005. Country Review Report of the Republic of the Republic of Rwanda: APRM Country Review Report no. 2. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2012. Country Review Report of the Republic of Sierra Leone: APRM Country Review Report no. 15. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2007. Country Review Report of the Republic of South Africa: APRM Country Review Report no. 4. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2013. Country Review Report of the Republic of the United Republic of Tanzania: APRM Country Review Report no. 17. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Republic of Uganda: APRM Country Review Report no. 7. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2013. Country Review Report of the Republic of Zambia: APRM Country Review Report no. 16. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2004. 'Self-Assessment Questionnaire for the African Peer Review Mechanism'. Midrand: APR Secretariat.

African Peer Review Mechanism. 2013. 'Revised Self-Assessment Questionnaire for the African Peer Review Mechanism'. Midrand: APR Secretariat.

African Union Commission. 2014. ' "Agenda 2063: The Africa We Want": A Shared Strategic Framework for Inclusive Growth and Sustainable Development & A Global Strategy to Optimize the Use of Africa's Resources for the Benefit of All Africans', May.

Bekoe, D. 2011. 'Nigeria's 2011 Election, Best Run but Most Violent'. USIP Policy Brief 103, August.

- Bekoe, D (ed). 2012. *Voting in Fear: Electoral Violence in Sub-Saharan Africa*. USIP: Washington.
- Bruce, D. 2009 'Dictating the Local Balance of Power: Election-Related Violence in South Africa'. *SA Crime Quarterly* 28, June.
- Boyatzis, R E. 1998 *Transforming Qualitative Information: Thematic Analysis and Code Development*. London: SAGE.
- EISA. 2015. 'African Election Calendar'. Available at: www.content.eisa.org.za/old-page/african-election-calendar-2015
- European Union Election Observer Mission. 2007. 'Nigeria: Final Report. Gubernatorial and State Houses of Assembly Elections'. Available at: www.eods.eu/library/FR%20NIGERIA%202007_en.pdf
- Guardian, The. 2015. 'Violent Start to Sham Election in Burundi', 29 June. Available at: www.theguardian.com/world/2015/jun/29/burundi-elections-violent-start-grenade-explosion
- Hoglund, K. 2009 'Electoral Violence in Conflict Ridden Societies: Concepts, Causes and Consequences'. *Terrorism and Political Violence* 21.
- International Crisis Group. 2015. 'Sudan and South Sudan's Merging Conflicts'. *Africa Report* 223, 29 January.
- Lamont, C. 2015 *Research Methods in International Relations*. London: SAGE.
- Lindberg, S I. 2006. *Democracy and Elections in Africa*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Mansfield, E & J Snyder. 2007 'Turbulent Transitions: Why Democracies Go To War in the 21st Century'. In C Crocker, F O Hampson & P Aall (eds). *Leashing the Dogs of War: Conflict Management in a Divided World*. Washington: USIP.
- National Human Rights Commission of Nigeria. 2015. 'Pre-Election Advisory on Violence in Nigeria's 2015 General Election'. *The National Human Rights Commission of Nigeria Report*, 13 February.
- Nohlen, E, M Krennerich & M Thibaut. 1998 *Elections in Africa: A Data Handbook*. Oxford: Oxford University Press.
- New Partnership for Africa's Development. 2003. 'NEPAD Declaration on Democracy, Political, Economic and Corporate Governance'. Available at: NEPAD/HSGIC-03-2003/APRM/OSCI, 9 March.
- PSC. 2015. 'PSC focuses on high-risk elections'. *PSC Report*, 21 January. Available at: www.issafrica.org/pscreport/addis-insights/psc-couses-on-high-risk-elections
- SCAD. 2013. 'Elections and Social Conflict in Africa' *Climate Change and African Political Stability (CCAPS)*, Research Brief No.6, p.4
- Sisk, T & A Reynolds. 1998. *Electoral Systems and Conflict Management in Africa: A Twenty-Eight State Comparison*. Washington: USIP.
- Strauss, S & C Taylor. 2012. 'Democratization and Electoral Violence in Sub-Saharan Africa'. In D Bekoe (ed). *Voting in Fear: Electoral Violence in Sub-Saharan Africa*. Washington: USIP.

ANNEXE A

*Méthode de génération de cartes thermiques à partir des rapports des recherches pays du MAEP, à l'aide de la racinisation et du groupement des mots***Grant Masterson et Rod Alence**

Chaque évaluation pays du MAEP se culmine par un rapport présenté sous forme de livre. Au vu de la manière dont ces rapports sont compilés et de leur exactitude et fiabilité avérées en matière d'identification des questions de gouvernance essentielles, au sein des États membres du MAEP, ils méritent un examen plus approfondi. Cependant, la longueur et le jargon technique de ces rapports sont souvent cités comme obstacles majeurs à l'étude plus approfondie de leur contenu. Pour parer à ce manquement, l'Institut électoral pour la démocratie durable en Afrique (EISA) a mis à l'essai une méthodologie de fouille de données textuelles, visant à simplifier et à ventiler des questions spécifiques issues des rapports, d'une manière qu'il espère, les rendra plus utiles.

La fouille des données textuelles décompose les rapports en 'pochettes de mots' dont les fréquences peuvent être statistiquement analysées. La première étape de cette procédure consiste à saisir/informatiser le texte des 16 rapports afin de l'assainir - en enlevant par exemple toutes les ponctuations et les chiffres et en effaçant les entêtes et les notes de bas de page. Ensuite, le texte est résumé dans une matrice de fréquences des mots illustrant combien de fois les mots apparaissent dans chaque chapitre de chaque rapport. En se basant sur cette liste complète de mots, les auteurs des articles ont compilé une liste de mots généralement associés au sujet spécifique dudit article. Par exemple, dans l'article sur les 'industries extractives' les mots associés à l'exploitation minière, au pétrole et à l'extraction des ressources ont été répartis en groupes conceptuelles selon les trois termes généraux. Cela a permis aux auteurs de calculer les fréquences de ces concepts spécifiques dans chaque chapitre de chaque rapport. Les fréquences exprimées en nombre de mots brut ou en nombre de mots par 10 000 mots de

texte, servent d'indicateurs du niveau d'accent mis sur les concepts clé des articles.

L'analyse bénéficie du fait que les rapports pays du MAEP ont des structures similaires. Tous contiennent des chapitres thématiques de base associés aux principaux thèmes du MAEP : La démocratie et la gouvernance politique, la gouvernance et la gestion économiques, la gouvernance d'entreprise et le développement socioéconomique. Ces chapitres clé sont précédés d'un débat introductif sur le processus du MAEP et d'une présentation du contexte du pays. Dans les premiers rapports, le contenu introductif occupait un seul chapitre, mais dans les rapports les plus récents, il s'étend sur deux chapitres. Afin de faciliter la comparaison, dans les rapports ou ce contenu s'étalait sur deux chapitres, le texte a été combiné en un seul document appelé 'introduction' et traité comme un seul chapitre. Les principaux chapitres thématiques sont suivis d'une discussion conclusive sur les questions transversales, une conclusion et des recommandations. Dans les premiers rapports, les conclusions occupaient un seul chapitre, mais dans les rapports les plus récents elles s'étalent sur deux chapitres. Encore une fois, là où elles s'étalaient sur deux chapitres, ceux-ci étaient combinés en un seul document appelé 'questions transversales' et traités comme un seul chapitre. Chaque rapport commence aussi par un résumé analytique qui est traité comme un chapitre à part entière. Toutes les autres sections liminaires et annexes sont exclues de l'analyse.

A l'exception des tous premiers rapports publiés, le nombre de mots est raisonnablement constant. Les deux premiers rapports (Ghana et Rwanda) sont très courts avec une moyenne de 36 000 mots. Le troisième rapport, celui du Kenya, a 75 000 mots. La longueur moyenne des 13 autres rapports est de 99 000 mots ; neuf

d'entre eux ayant entre 90 000 et 110 000 mots et les deux rapports les plus longs étant ceux du Mozambique (17 000 mots) et le Nigeria (114 000 mots). Les quatre chapitres thématiques représentent près des deux tiers de chaque rapport, avec une moyenne de 65 000 mots. Le plus long d'entre eux est le chapitre sur la 'démocratie et la gouvernance politique' avec une moyenne de 21 000 mots; la moyenne des trois autres (gouvernance économique, gouvernance d'entreprise et développement socio-économique) est légèrement supérieure à 14 000 mots. Le nombre moyen de mots dans les chapitres restants (résumé analytique, introduction et questions transversales) est d'environ 8000 mots.

Le nombre total de mots des 16 rapports (sans les sections liminaires et les annexes) est d'environ 1 400 000 mots. Trois pages de texte dactylographiées, recto verso avec une police normale équivalent à environ mille mots. En se basant sur ce qui précède comme estimations brutes, le texte analysé équivaut à peu près à 4200 pages dactylographiées, avec double interligne.

Les cartes thermiques finales illustrent la fréquence d'apparition des mots par pays et par chapitre. Plus la fréquence d'apparition d'un mot dans un chapitre est élevée, plus sombre apparaîtra le bloc. Les chapitres des pays ayant des blocs rouge-sombre sont par conséquent ceux qui ont la fréquence d'apparition du mot la plus élevée, tandis que ceux qui ont des blocs jaune-pâle n'ont pratiquement aucune référence au mot en question. L'utilisation des cartes thermiques elle-même, permet d'avoir une perspective unique et autrement impossible à atteindre, sur le contenu des 16 rapports pays du MAEP analysés. Il est possible d'identifier les tendances dans l'apparition des mots liés aux concepts clé dans les rapports et, du fait de l'organisation thématique de ces rapports, cela donne au lecteur des perspectives supplémentaires sur le contexte dans lequel ces mots sont mentionnés.

Cependant, il faudrait faire attention à ne pas verser dans la surinterprétation des cartes thermiques elles mêmes. Les instructions données aux auteurs de la série d'articles étaient de voir les cartes thermiques comme une indication de quels rapports pays du MAEP et plus particulièrement, quels chapitres, nécessitaient un examen plus approfondi selon le thème de l'article. Les cartes thermiques sont utiles en ce sens qu'elles orientent le lecteur vers les tendances intéressantes et les anomalies inattendues (ou prévues), les cas particuliers en termes de références des mots dans les rapports. Il est impossible de déduire le contenu des rapports à partir des cartes thermiques ; elles ne font qu'illustrer quelles sections de quels rapports nécessitent des références spécifiques lors de l'examen de certaines questions telles que celles couvertes par cette série d'articles occasionnels.

A propos de EISA

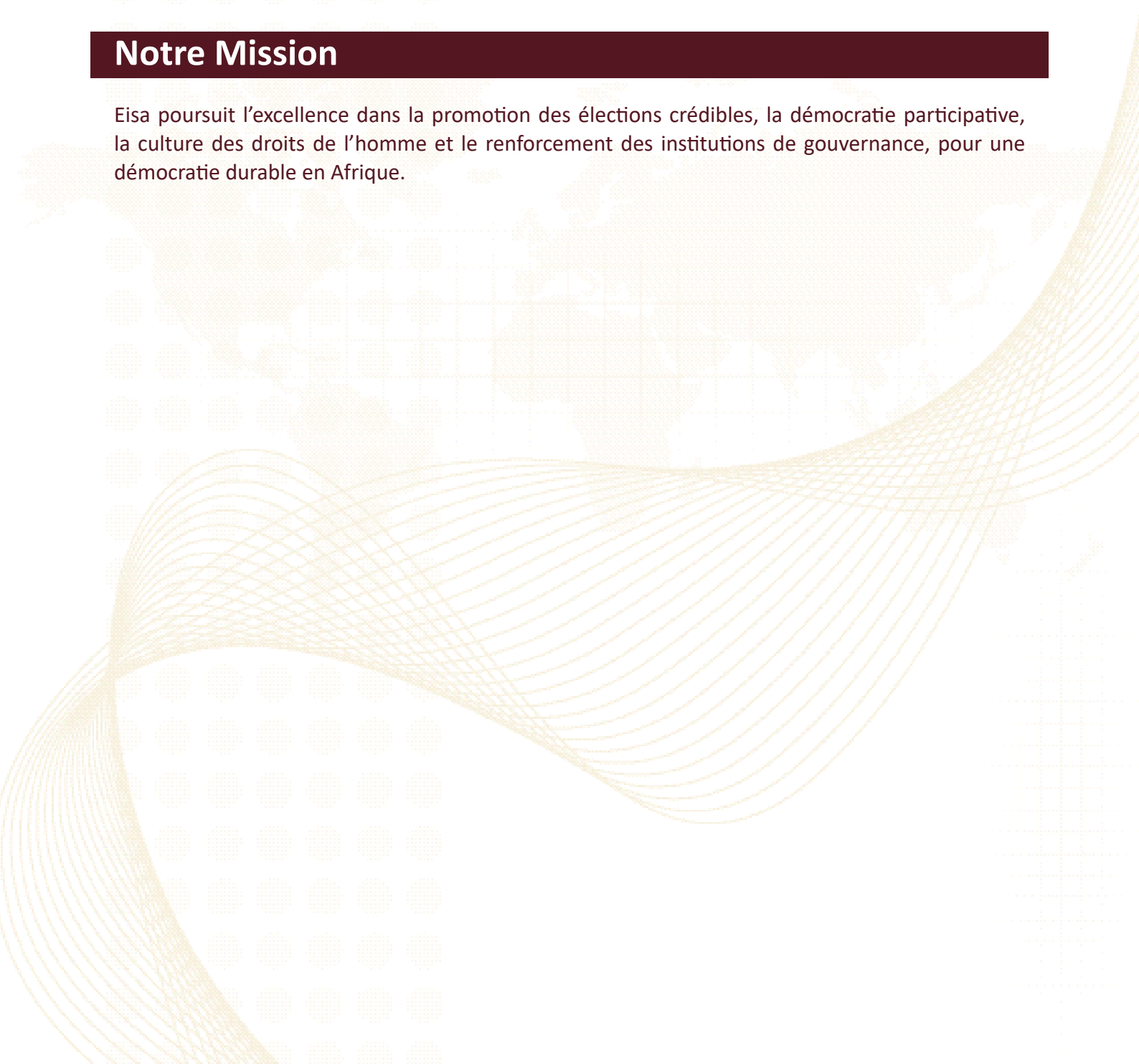
EISA est une organisation à but non lucratif fondée en 1996 à Johannesburg (Afrique du Sud) avec des bureaux pays en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Gabon, au Kenya, à Madagascar, au Mozambique, en Somalie, en Zambie et au Zimbabwe.

Notre Vision

La gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme et la participation des citoyens préservés dans un climat de paix en Afrique.

Notre Mission

Eisa poursuit l'excellence dans la promotion des élections crédibles, la démocratie participative, la culture des droits de l'homme et le renforcement des institutions de gouvernance, pour une démocratie durable en Afrique.



EISA OCCASIONAL PAPERS

AP 1	Van Dongen, L. 2015. 'Un bien pas comme les autres':Le traitement des questions foncières au sein du Mécanisme Africain d'évaluation par les pairs
AP 2	Alence, R. 2015. Vers une exploitation minière plus significative : Ce que dit (et ne dit pas) le MAEP sur les industries extractives en Afrique
AP 3	De Matos Ala, J. 2015. La lutte pour l'égalité continue: La dimension genre au sein MAEP
AP 4	Small, M. 2015. Appeler un chat un chat ? La question du conflit électoral dans les rapports d'évaluation du MAEP



Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa
T: +27 11 381 60 00 • F: +27 11 482 61 63
14 Park Rd • Richmond • Johannesburg
PO Box 740 • Auckland Park 2006 • South Africa



Le programme de EISA sur le MAEP est financé par l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC)